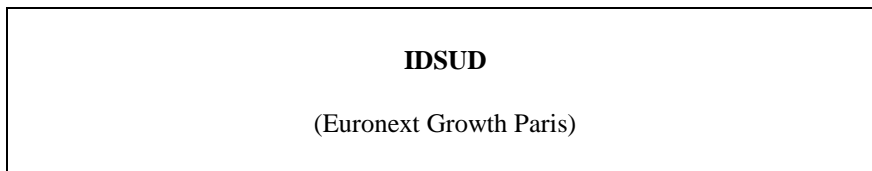


225C0515
FR0000062184-OP020-AS10

18 mars 2025

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.



Complément à D&I 224C1605 du 12 septembre 2024

1. Le 18 mars 2025, Banque Hottinguer, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Manandier¹, a informé l'Autorité des marchés financiers de la modification du projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé le 12 septembre 2024 visant les actions IDSUD, en ce que les actions IDSUD sont visées dorénavant au prix unitaire de **220 €** lieu de 192,55 €.

Il est rappelé que l'initiateur, qui remplit d'ores et déjà les conditions de détention relatives au retrait obligatoire, a demandé à l'Autorité des marchés financiers de procéder au retrait obligatoire dès la clôture de l'offre publique si les conditions requises demeurent réunies, en application des articles 237-1 à 237-3 du règlement général, moyennant une indemnisation exclusivement en numéraire égale au prix d'offre de 220 € par action IDSUD non apportée à l'offre publique, nette de tout frais.

Les autres stipulations du projet d'offre demeurent inchangées.

Le projet de note d'information modifié de l'initiateur a été déposé et est diffusé ce jour.

Le projet de note en réponse sera déposé ultérieurement.

2. La cotation des actions IDSUD sera reprise le 19 mars 2025.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres IDSUD sont applicables.

¹ Société contrôlée par Mme Marie-Thérèse Luciani et M. Jérémie Luciani.